



# Fédération Sport Boules Malagasy

Siège Social : Lot 1116E- 210 Mahazoarivo - Atsimo, Antsirabe 110 – Madagascar

Tél. : (261) 33 14 148 22 ~ E-mail : [fsbm@fipjp.com](mailto:fsbm@fipjp.com)

[www.fsbmalagasy.org](http://www.fsbmalagasy.org)

## FSBM

### COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération Sport Boules Malagasy (FSBM) informe le public, plus particulièrement les athlètes et les dirigeants de la discipline pétanque, que la Confédération Africaine de Pétanque (CAP) n'a jamais été reconnue par la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal (FIPJP), ni par le Comité International Olympique (CIO). La Confédération Africaine de Sport Boules (CASB) est la seule organisation africaine mandatée par la FIPJP et le CIO. La FSBM est l'unique fédération de pétanque conforme à Madagascar selon le certificat de conformité N°109/19-MJS/SG/DGS suivant la décision N°28-2019 du Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). La FSBM est adhérente à la CASB sous la référence LN°203/CASB/PDT/SP-2019 et bénéficie de la délégation de la FIPJP à Madagascar par reconnaissance des membres du comité directeur de la FIPJP.

Suite à la participation de l'équipe nationale malagasy dirigée par la FSBM au 7<sup>ème</sup> Championnat d'Afrique organisé par la CASB à Lomé au Togo au mois de juin 2019, Madagascar est déjà qualifié pour la 49<sup>ème</sup> édition des Championnats du Monde de Pétanque en équipe tripléte homme, sous confirmation de la lettre de la CASB le 05 Aout 2019. Ce championnat se tiendra du 16 au 19 juillet 2020 à Prilly Lausanne en Suisse, la FSBM est dorénavant invitée par la FIPJP à s'inscrire et à communiquer la liste de la délégation à cet effet.

La Compétition Africaine de Pétanque organisée par la CAP du 21 au 27 mars 2020 en Egypte n'est pas reconnue par la FIPJP. Toute participation à ce tournoi engendrera sûrement des sanctions par la FIPJP. La FIPJP a alarmée à maintes reprises les responsables de la pétanque Malagasy incluant le MJS, le COM et la FSBM à prendre une disposition claire vis-à-vis de la représentation officielle de notre pays dans la CAP. Certains membres de l'ancienne Fédération Malagasy de Pétanque (FMP) qui n'est plus reconnue par la FIPJP ni la MJS, continuent toujours à se représenter comme les responsables officiels de la pétanque Malagasy au sein de la CAP. Nous tenons à rappeler le retrait du certificat de conformité de la FMP et du retrait de l'attestation de fonction du président de la FMP par la décision N°097/19-MJS/SG/DGS du MJS.

Par conséquent, toute compétition organisée par la CAP, n'est pas officiellement reconnue par la FIPJP, ne débouchera sur rien pour les participants. La FSBM décline toutes responsabilités en cas de la présence éventuelle d'une délégation officielle de pétanque sous le drapeau Malagasy au soi-disant championnat d'Afrique de Pétanque organisé par la CAP en Egypte en mars 2020. La FSBM sollicite les autorités Malagasy à ne pas autoriser une délégation officielle de pétanque à participer à la compétition de la CAP, étant donné que celle-ci peut compromettre la relation de Madagascar avec la FIPJP.

Fait à Antsirabe, le 3 mars 2020

Le Président de la FSBM

RANDRIAMAROHAJA Dolys